

font valoir les conséquences extrêmes que rejettent les premiers, mais qui néanmoins découlent évidemment de leurs prémisses. Le temps Nous a manqué, à la vérité, pour lire ces choses que vous avez enseignées autrefois à vos élèves, et que vous avez réunies dans la brochure que vous Nous offrez ; mais son titre même et ce que vous avez écrit dans la lettre qui l'accompagne Nous, ont suffisamment prouvé que vous avez entrepris de traiter une question très-opportune pour cette époque si infectée de l'erreur très-pernicieuse du libéralisme. C'est pourquoi Nous ne pouvons Nous défendre de louer votre projet, et de souhaiter succès à votre travail, pour que tout ce que vous avez enseigné, soit de vive voix soit par vos écrits sur ce sujet, selon la doctrine du Saint Siège, détourne un grand nombre d'esprits des embûches de cette erreur très-répandue, ou ramène à de meilleurs sentiments ceux qui s'y seraient déjà laissé prendre. Comme gage de ce succès, recevez la Bénédiction Apostolique, que Nous vous donnons avec affection, cher fils, en témoignage de notre bienveillance paternelle.

Donné à Rome, à St. Pierre, le 23 octobre, 1876.

De notre Pontificat la trente-unième année.

Pie IX, Pape.

Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt les paroles dont Monseigneur Pâquet fait suivre ce Bref remarquable que lui a accordé le Souverain Pontife : " Bien des fois, dit-il, Pie IX a dénoncé le libéralisme soi-disant catholique, et a mis les fidèles en garde contre cette erreur séduisante,